

# FICHE INSCRIPTION ATELIER ECOLE STE BERNADETTE

Démarrage des ateliers la semaine du 1er octobre 2018

Cadre administratif  
# atelier : E.....  
# facture : F.....



## COORDONNÉES DES PARENTS (EN LETTRES MAJUSCULES)

M./ Mme .....NOM et prénom de l'enfant .....

Adresse : .....Code postal et ville.....

Date de naissance de l'enfant : ...../...../20..... (JJ/MM/AAAA) - Etablissement scolaire fréquenté : .....

En classe de  PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  6ème  5ème  4ème  3ème

Tél. : ...../...../...../...../..... Adresse mail : .....

Allergies éventuelles : .....

## INSCRIPTION

Le nombre de places est limité. Les inscriptions sont validées à réception du dossier complet (fiche + règlement) et en fonction du nombre de places disponibles. Le dossier est à retourner directement à la Tiny Tiny School (3, avenue de l'Aumônerie - 44000 Nantes).

Le lundi à 16h45 pour les MS/GS  le mardi à 16h45 pour les CE2/CM  le mercredi à 10h pour les PS/MS/GS  le mercredi à 11h pour les CP/CE1

Le montant de l'inscription pour l'année s'élève à 210€ (25 séances/ an + 1 manuel Tiny Tiny School / enfant). J'opte pour la formule suivante :

1 chèque de 210€ (2)  3 chèques de 70 € encaissables le 20 octobre 2018, 5 janvier 2019 et 5 avril 2019

.....€ en chèques vacances et 1 chèque de ..... € (2)

Je soussigné(e)  père,  mère,  tuteur (1) de l'enfant désigné ci-dessus, demande son inscription à l'atelier de la Tiny Tiny School pour l'année scolaire en cours, à compter de la date indiquée ci-dessus. Je m'engage à régler la cotisation, les fournitures pédagogiques et les frais de participation pour l'année entière, à compter de cette date.  Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente de La Tiny Tiny School. Autorisation de diffusion d'images pour la Tiny Tiny School : Dans le cadre d'activités promotionnelles, des photos et vidéos peuvent être prises/ tournées par les animateurs de la Tiny Tiny School. Ces images et vidéos peuvent être diffusées sur les supports de communication ou de promotion : site internet, présentations, dépliants. Si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant soit diffusée dans ces supports, merci de nous le notifier ci-dessous :  Je n'autorise pas la diffusion de mon image sur les différents supports de communication de la Tiny Tiny School.

Fait à .....le ...../...../2018

Signature

1) cocher la mention utile (2) chèque à l'ordre de la Tiny Tiny School.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Objet** Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la Tiny Tiny School et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par la Tiny Tiny School implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la Tiny Tiny School.

**Les inscriptions** Pour chaque enfant, un formulaire d'inscription doit être rempli et signé par ses parents. Les inscriptions sont à remettre à la Tiny Tiny School accompagnées des règlements. L'inscription engage les parents pour l'année entière. Aucun remboursement ne sera accordé, sauf cas de force majeure (maladie grave de l'enfant l'invalidant à participer aux ateliers ou déménagement à 50 kms et plus de l'atelier). Dans ce dernier cas, une demande écrite des parents devra être adressée au siège de la Tiny Tiny School. La Tiny Tiny School se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre de participants est insuffisant.

**Décompte, règlement** Le décompte comprend la cotisation, les frais de participation et les fournitures pédagogiques. Le règlement se fait en une seule fois ou en 3 fois. Dans ce dernier cas, le 1er versement doit obligatoirement intervenir lors de l'inscription, les 2ème et 3ème chèques se font par encaissements différés. En cas de chèque impayé, un remboursement des frais bancaires seront dûs à la Tiny Tiny School.

**Droit à l'image** La Tiny Tiny School est autorisée, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de la Tiny Tiny School. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

**Matériel - Propriété Intellectuelle** Tout matériel (livres, revues, matériel informatique...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par la Tiny Tiny School reste sa propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet la Tiny Tiny School sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soient, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de la Tiny Tiny School.

**Données à caractère personnel** Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de la Tiny Tiny School.

**Calendrier** Le calendrier est établi en début d'année en fonction : du calendrier scolaire de l'académie de Nantes, du jour de la semaine de l'atelier, du nombre de séances prévus. Il sera rempli au démarrage avec la Tiny Tiny School et sera remis aux parents. En cas d'absence de l'animateur, et si son remplacement immédiat n'a pas été possible, l'heure de l'atelier sera reportée à une date ultérieure. Aucun remboursement d'atelier reporté ne sera accordé. La Tiny Tiny School s'engage, dans la mesure du possible, à prévenir les parents du report de l'atelier. Les enfants ne seront pas renvoyés chez eux sans avoir la certitude qu'ils n'y soient pas attendus.

**Comportement-Discipline** Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des ateliers, la Tiny Tiny School, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive. Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à a Tiny Tiny School

**Non sollicitation** Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques de La Tiny Tiny School et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par La Tiny Tiny School.

**Assurance Responsabilité Civile** Notre assurance en responsabilité civile couvre les enfants entre eux et vis à vis des tiers, le parent-hôte vis à vis des enfants et des tiers. La police couvre donc d'éventuels dommages matériels et/ ou corporels causés par les enfants ou l'animateur participant à l'atelier. Toutefois, La Tiny Tiny School ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants.